

PRUNAY

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008807122		1ere Gachée: 07:48 (1)		Date: 01/10/2025		ROG180925094415		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 3.00 m3		référence commande(2):				Véhicule:	
client: 412700		CLIENTS AU COMPTANT NON A		6 rue principale 03.26.70.77.62 51520 Recy		M80		8x4 ROUXEL ALV	
chantier: 276943						M80		ALVES DOS SA	
BOCQUILLON				36 RUE DU CUL DE SAC 06.20.61.22.95 02130 Villeneuve-sur-Fère					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
08:21				00:00		température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB253C290		BPS				XC2		CL 0,40	
								consistance(7)	
								S3	
								Dmax	
								10	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XC2 S3 Dm10 290									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 PUMI CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1